

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°501 en date du 15 Juin 2020

Pensée du moment : « *Souvent, au moindre écueil, nous rétrécissons notre vision* » 16^{ème} Dalai Lama.

CORONAVIRUS 13

Treizième semaine avec l'épidémie et fin du confinement général avec un retour progressif depuis le 11 Mai, et de nouvelles dispositions à partir du 2 Juin. **La REPRISE** s'organise partout et les plans de **RELANCE** sont présentés dans de nombreuses organisations professionnelles.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

Les délégations employeurs des OPH et COOP se sont réunies en version dématérialisée le 12 Juin. Au menu : **organisation du travail dans la perspective de la prochaine réunion de l'Instance Commune de Négociation (I.C.N.)** du 9 juillet avec les organisations syndicales.

2 – NOUVEAUX TEXTES

Loi n°2020-692 du 8 Juin 2020 visant à améliorer les **droits des travailleurs et l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant**.

7 jours de congés (au lieu de 5) avec création d'un congé de deuil de 8 jours pris en charge partiellement par la Sécurité Sociale. Mesure étendue aux fonctionnaires.

Décret n°2020-706 du 10 Juin 2020 portant **dérogation temporaire aux conditions d'utilisation des titres-restaurant** dans les restaurants, hôtels-restaurants et débits de boissons assimilés afin de faire face aux conséquences des mesures prises pour limiter l'épidémie de COVID 19.

Jusqu'au 31.12.2020 montant d'utilisation journalier de **38 €** (au lieu de **19 €**).

Arrêté du 30 Mai 2020 (JO 13 Juin) portant agrément de la **société de coordination MORBIHAN HABITAT**.

Réunion des 3 **OPH bretons Bretagne Sud Habitat, Lorient Habitat et Vannes Golfe Habitat**, sur des thématiques fixées.

Circulaire n°6177/SG du Premier Ministre du 9 Juin 2020 avec comme objet ; **la prise en charge des surcoûts liés à l'épidémie de COVID 19 dans le cadre de la reprise des chantiers du bâtiment et de travaux publics** exécutés au titre de marchés publics de l'Etat soumis au chapitre 1^{er} du Titre 1^{er} de la première partie du Code de la Commande Publique.

A signaler qu'Action Logement a annoncé sa participation à la **prise en charge partielle des surcoûts liés au respect des consignes sanitaires** (négociation au cas par cas avec notamment les prêts hauts de bilan (PHB2.0), pour tous les organismes de logement social.

Circulaire du Ministre du logement (D20006369) du 3 Juin 2020 – **Hébergement d'urgence et logement d'abord**.

Après avoir rappelé que l'hébergement d'urgence des plus démunis est une priorité absolue : accompagnement de la prévention des impayés en lien avec les collectivités gestionnaires des FSL, **objectif de sortie vers le logement social de 3000 ménages hébergés en Juin/Juillet, objectif annuel d'attributions vers le parc social de 17.000 ménages (15.000 en 2019), relance de la production de logements sociaux et de pensions de famille et intensification de l'accompagnement social (nouveau PNAVDL) et accompagnement des projets « HLM accompagnés ».**

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

Documents du 28 Mai de la **Commission Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)** à la suite d'un webinaire – **mieux mesurer et expliquer les conséquences de la crise COVID 19** sur les comptes des entreprises françaises.

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

Les Fédérations des OPH et ESH ont publié le 8 Juin un **MANIFESTE POUR UNE RELANCE SOCIALEMENT JUSTE – 2020 à 2023**.

Il s'agit après la crise de faire des propositions pour amortir le choc de la crise sur les ménages (APL – Impayés), de rendre les loyers plus accessibles et mieux adaptés, et d'avoir des politiques d'attributions mieux ciblées et plus efficaces.

Avec un accompagnement social renforcé des ménages : réduire la fracture numérique, développer les services, accélérer l'insertion professionnelle pour lutter contre le chômage Parmi les mesures souhaitées, pour faciliter et amplifier la relance, **reconnaitre le logement social comme un bien de première nécessité (TVA à 5,5 %)**.

Et à minima **le niveau de RLS sera bloqué définitivement au niveau actuel**.

Ou encore une **revalorisation de l'APL** au-delà de l'inflation, un abondement des FSL par l'Etat et la création d'un super PLAI avec des loyers au niveau du plafond de l'APL.

Le Ministre du logement en séance publique à l'Assemblée Nationale le 8 Juin a précisé (sans plus de détail) que **la question des surcoûts sera traitée et la répartition pour ce qui concerne les gestes barrières et la distanciation sociale se fera au cas par cas**.

La réforme du calcul des aides (contemporanéité) sera mise en place à l'automne.

Sur la dématérialisation des marchés publics, la Direction des Affaires Juridiques du Ministère de l'Economie (D.A.J.) publie une **nouvelle version de ses GUIDES (Mai 2020)**.

Avec une **foire aux questions** et notamment des commentaires sur le relèvement de 25 à 40.000 € du seuil pour les mises en concurrence depuis le 1^{er} Janvier 2020.

4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

L'ANCOLS informe le 8 Juin qu'elle vient **d'ouvrir un extranet pour échanger avec les Organismes d'HLM**.

Cette nouvelle plateforme sert de support sécurisé de communication de documents et de données entre les Organismes et les équipes de contrôle.

Elle précise également la mise en cohérence de délais de procédures du fait des dispositions législatives prises pour la gestion de la crise sanitaire.

La publication des rapports définitifs de contrôle reprendra le 30 Juin.

5 - LU POUR VOUS

Le confinement révélateur des inégalités dans la qualité du logement (Etude complète IPSOS 5.6.).

L'expérience du confinement a surtout révélé un besoin d'espace au sein des logements (IDHEAL 5.6.).

Plus on est pauvre, moins on a de chances d'obtenir un logement social - à partir d'une enquête menée par 6 associations humanitaires (Le Monde 11.6.).

Les HLM ont de plus en plus de mal à loger les plus pauvres (Le Figaro 11.6.et formulation identique dans l'Humanité).

Le Président de la Fédération Française du Bâtiment dans une interview le 12 Juin « **estime qu'il existe une volonté forte de réforme en matière de logement, mais on ne se donne pas les moyens de le faire. Il dénonce également l'ingérence contre-productive du Gouvernement** ».

6- BREVES

L'indice des prix à la consommation du mois de Mai enregistre **une hausse de 0,1 % soit en valeur annuelle + 0,4 %**.